

Résultats de la consultation

Accès aux Services Municipaux

Des idées

à l'action

#AccesServicesMunicipaux

DÉMARCHES EN MAIRIES

Démarches en mairies : 3 mesures phares

Idée : Les Parisiens sont nombreux à préférer un contact humain pour leurs démarches administratives.

Action : La Ville expérimentera une « mairie mobile » embarquée dans un bus qui ira à la rencontre des usagers dans les quartiers excentrés pour faciliter leurs démarches et leur accès aux droits sociaux.

Idée : 95% des Parisiens trouvent que développer des prises de rendez-vous en mairie serait utile.

Action : La Ville proposera des rendez-vous pour certaines démarches complexes et pour les services à forte affluence.

Idée : 47% des répondants trouvent que les pièces justificatives à fournir sont trop nombreuses pour leurs démarches en mairie.

Action : Un compte parisien unique permettra aux usagers de fournir une seule fois leurs pièces justificatives destinées aux différents services de la collectivité.

Démarches en mairies : les autres mesures

1/ Améliorer l'accueil

- 95% des personnes qui ont répondu au questionnaire sur les démarches en mairie ont déjà été en contact avec une mairie d'arrondissement. Les accueils des mairies sont parfois ressentis comme peu conviviaux et insuffisamment fonctionnels.
- **Chaque fois que possible, des tables et des fauteuils seront installés dans les espaces d'accueil spécialisés.**
- Les disponibilités des Parisiens pour se rendre en mairie sont très variables selon la situation et l'arrondissement. Dans certains arrondissements, la nocturne du jeudi est peu fréquentée alors qu'il y aurait une demande pour réaliser des démarches le samedi matin.
- **Nous expérimenterons avec les mairies qui le souhaiteraient, et après concertation avec les agents concernés et leurs représentants, une suppression de l'ouverture jusqu'à 19h30 le jeudi soir, et son remplacement par l'ouverture de tous les services le samedi matin.**



(...)

Démarches en mairies : les autres mesures

(...)

- Selon les formalités et les moments de l'année, il arrive que les usagers attendent trop longtemps leur tour.
- **La Ville mettra en ligne sur Paris.fr les niveaux d'affluence des services en fonction des périodes de la semaine ou de l'année.**

Certains usagers souhaitent que l'on améliore l'accessibilité des équipements.

- **En fonction des possibilités, les accueils des bâtiments seront situés au rez-de-chaussée.**



Démarches en mairies : les autres mesures

2/ Faciliter les démarches et l'accès au service public

- En cas de difficulté ou de besoin d'aide sociale, les habitants s'adressent spontanément à leur mairie d'arrondissement.
- **Si l'espace est disponible, les services sociaux seront installés dans la mairie d'arrondissement.**
Sinon des permanences sociales pourraient être organisées.
- Pour simplifier leurs démarches, 39% des Parisiens souhaitent les faire intégralement par Internet.
- **Nous allons proposer un nombre croissant de services en ligne.**
- 56% des Parisiens trouvent les démarches en mairie compliquées. Et ils sont 47% à vouloir réduire le nombre de documents à fournir à l'administration.
- **Plusieurs projets en cours permettront de transmettre des informations entre administrations sans que l'utilisateur n'ait à le faire (par exemple, pour obtenir des actes d'état civil).**

(...)



Démarches en mairies : les autres mesures

(...)

- Les formulaires sont parfois difficiles à comprendre. 82% des répondants demandent à simplifier les termes utilisés.
- **Nous étudions actuellement l'ensemble des formulaires afin de les simplifier. Nous travaillerons avec des usagers pour trouver des formulations compréhensibles pour tous.**
- Réaliser des démarches en ligne implique à la fois d'être à l'aise avec les outils informatiques et de disposer d'un accès à Internet.
- **Nous expérimenterons avec une ou plusieurs mairies volontaires l'installation de bornes numériques dans les accueils des mairies avec un accompagnement des usagers par des agents d'accueil.**

Démarches en mairies : les autres mesures

3/ Développer l'information

- Les nouveaux arrivants à Paris se tournent spontanément vers la Mairie pour des informations pratiques.
- **Dès le début 2016, nous allons renforcer l'information des nouveaux arrivants et inciter les maires d'arrondissement à développer les cérémonies d'accueil pour présenter les services publics et les équipements installés dans chaque arrondissement.**

Démarches en mairies : les mesures internes

1/ Améliorer les procédures internes

- Nombre d'usagers ont le réflexe de s'adresser à leur mairie d'arrondissement qui doit ensuite les orienter vers le service social départemental polyvalent ou la section du centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP).
- **Nous allons développer et faire vivre les échanges entre agents des mairies et agents des services sociaux dans le cadre des Projets d'accueil et d'information sociale (PAIS). Ces projets pilotés par les coordonnateurs sociaux de territoire améliorent l'accueil et l'orientation des usagers entre les mairies d'arrondissements, les sections du CASVP et les services sociaux départementaux polyvalents. Ils pourront être élargis à d'autres services.**
- Les agents d'accueil ne savent pas toujours comment répondre aux usagers qui maîtrisent mal le français.
- **Nous allons recenser les organismes privés ou associatifs qui peuvent accompagner les usagers dans leur langue.**
- Plusieurs agents ont fait des propositions de simplification des procédures électorales.
- **Un groupe de travail sur les élections réfléchit aux pistes que nous pourrions proposer à l'Etat. A court terme, nous avons mis en place début mai un système de lecture optique pour traiter plus facilement les retours de cartes électorales et alléger la tâche des agents des services des élections en mairie d'arrondissement.**



Démarches en mairies : les mesures internes

2/ Favoriser l'accompagnement des agents

- Les agents d'accueil des mairies se sentent parfois insuffisamment outillés pour répondre aux demandes des usagers.
- **Nous allons travailler sur les outils à leur disposition, leur donner accès à une base d'informations adaptée et animer le réseau des agents d'accueil.**
- **Un travail est en cours pour préparer une communication en Conseil de Paris à l'automne sur les mairies. Cette communication intégrera des propositions complémentaires sur l'accueil.**

3/ Développer les échanges (professionnels/usagers)

- Les agents sont preneurs d'échanges avec les usagers, notamment dans le cadre de la démarche QualiParis.
- **Nous mettrons en place des comités mixtes de la qualité de service avec des agents volontaires et des usagers pour réfléchir ensemble à l'amélioration des procédures.**



Prestations sociales

Prestations sociales : 3 mesures phares

Idée : 43 % des personnes qui ont fait une demande d'aide sociale se sont déplacées dans un ou plusieurs services avant d'arriver au bon endroit.

Action : Les services sociaux de proximité seront regroupés sur un même site chaque fois que possible.



Idée : 59% des Parisiens estiment difficile de trouver de l'information sur les aides sociales à Paris.

Action : La Ville développera les démarches en ligne ainsi qu'un simulateur permettant d'identifier les aides possibles en fonction de la situation.

Idée : Les Parisiens concernés réalisent parfois trop tard qu'une aide ou un soutien aurait pu leur être proposé.

Action : La Ville se rapprochera spontanément de ces Parisiens après avoir pris connaissance de certains événements de nature à fragiliser leur situation ou celle de leur famille.

Prestations sociales : les autres mesures



1/ Améliorer l'accueil

- 56 % des Parisiens préfèrent prendre rendez-vous avant de se déplacer dans un service d'aide sociale. Leur principale critique concerne les délais d'attente pour être reçu par un agent.
- **Nous proposerons des rendez-vous pour certaines démarches et pour les services à forte affluence.**
- **Les plannings de fréquentation et une information en temps réel sur les délais d'attente seront communiqués.**
- **Des écrans d'information seront installés dans les salles d'attente des services d'aide sociale.**
- **Des travaux réguliers sont menés pour améliorer la qualité des lieux d'accueil.**
- Plusieurs agents de la Ville ont proposé d'améliorer le confort et la confidentialité des espaces d'accueil.
- **La démarche QualiParis, qui intègre le confort et la confidentialité, sera étendue aux nouveaux accueils sociaux.**



Prestations sociales : les autres mesures

2/ Développer l'information

- Certains Parisiens trouvent les sources d'informations sur les aides sociales trop dispersées et pensent qu'il est difficile d'accéder à une information globale et cohérente.
- **Le nouveau site Paris.fr comporte un portail social qui sera la première source d'informations des usagers et des professionnels.** 
- D'autres Parisiens affirment avoir du mal à identifier quels sont leurs droits par rapport à leur situation et de quelle(s) aide(s) ils pourraient éventuellement bénéficier.
- **Nous diffuserons l'information sur les aides sociales en mairie et dans les lieux du quotidien (écoles, salles d'attente de médecin...).** 
- **Les informations que nous diffuserons seront désormais adaptées à la situation. Par exemple, dans le cas où une mère serait seule avec enfants en bas âge, la Ville pourra lui indiquer toutes les aides auxquelles elle pourrait prétendre.**
- **Nous allons travailler avec la CAF à la mise en place de courriers électroniques ciblés pour informer les allocataires sur les prestations de la Ville de Paris dont ils pourraient bénéficier.**

Prestations sociales : les autres mesures

3/ Faciliter les démarches et l'accès aux services publics

- 20% des Parisiens déclarent ne pas avoir fait de demande d'aide sociale en raison des difficultés rencontrées pour déposer une demande. Certains ne comprennent pas notamment les différentes phases de traitement des démarches.
- **Nous ferons en sorte désormais de préciser clairement aux usagers les différentes étapes pour chaque démarche.**
- **Nous reviendrons vers les personnes qui abandonnent leur démarche en cours de route.**
- **Nous allons étendre les relances par SMS et expérimenter des relances par mail pour les rendez-vous et les différentes démarches que les demandeurs peuvent faire.**
- **Nous mettrons en place des groupes de travail composés d'usagers et d'agents pour élaborer ensemble les outils de communication sur les aides sociales.**

(...)



Prestations sociales : les autres mesures

(...)

- Les Parisiens estiment avoir du mal à vous orienter entre les différents services sociaux.
- **Nous poursuivrons le développement d'équipes mobiles sociales pour permettre aux Parisiens de prendre un contact ou d'effectuer une demande d'aide auprès de services partenaires (par exemple Pôle emploi).**
- **Pour que les services soient plus faciles à repérer, les Parisiens seront associés au choix du nom des nouveaux services sociaux, au logo et à la signalétique.**
- Environ 40 % des usagers qui ont fait une demande d'aide sociale ont trouvé la démarche compliquée (documents et formulaires pas assez clairs, pièces justificatives difficiles à rassembler, etc.).
- **Nous avons engagé un travail global sur la simplification des formulaires. (Un formulaire unique pour les prestations de soutien à domicile a déjà été mis en place en 2015.)**
- **Nous allons travailler à la réduction du nombre de pièces justificatives.**

(...)



Prestations sociales : les autres mesures

(...)

- Les Parisiens sont nombreux à souhaiter faire leur demande de prestation sociale en ligne.
- **Nous allons développer les possibilités d'effectuer des démarches en ligne.**
- **Nous allons expérimenter des bornes d'accès numériques avec un accompagnement des usagers par des agents.**
- Le centre d'action sociale de Paris est soumis à une procédure lourde pour le recrutement de bénévoles (ils doivent aujourd'hui être nommés par le conseil d'administration).
- **Nous avons demandé au gouvernement de supprimer cette procédure pour favoriser le recrutement de bénévoles.**



proposé par
les agents

Prestations internes : les mesures internes

1/ Améliorer les procédures internes

- Nombre d'usagers ont le réflexe de s'adresser à leur mairie d'arrondissement qui doit ensuite les orienter vers le service social départemental polyvalent ou la section du centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP).
- **Nous allons développer et faire vivre les échanges entre agents des mairies et agents des services sociaux dans le cadre des Projets d'accueil et d'information sociale (PAIS). Ces projets pilotés par les coordonnateurs sociaux de territoire améliorent l'accueil et l'orientation des usagers entre les mairies d'arrondissements, les sections du CASVP et les services sociaux départementaux polyvalents.**




2/ Favoriser l'accompagnement des agents



- Le premier accueil est essentiel pour les usagers. Pourtant, il s'agit de missions peu valorisées et les agents d'accueil manquent souvent de formation et d'accompagnement. Ils se sentent parfois isolés.
- **Dans le cadre du projet Nouveau Paris solidaire, un travail sera mené sur la fonction d'accueil au sein des services regroupés avec les agents des nouvelles équipes.**
- **Un groupe de travail sur l'accueil sera chargé de proposer des évolutions pour la formation d'accueil. Un nouveau pack de formation des agents d'accueil sera proposé en 2016.**

Prestations internes : les mesures internes

(...)

- **Le réseau des agents d'accueil sera animé régulièrement.** 
- Il n'est pas toujours facile pour les travailleurs sociaux et leurs partenaires d'avoir une connaissance approfondie des aides proposées par la Ville.
- **Un guide des aides sociales facultatives sera publié pour les travailleurs sociaux et l'ensemble des partenaires.**





3/ Développer les échanges (professionnels/usagers)

- Plusieurs agents sont demandeurs de temps d'échanges entre professionnels.
- **Les conférences sociales de territoire intégreront des temps de partage entre professionnels de différentes administrations et du secteur associatif.**
- **Des « mini-stages d'accueil et/ou d'immersion » pourront être mis en place, entre services de la Ville et avec des partenaires.** 
- **Des journées portes ouvertes des services sociaux, destinées notamment aux acteurs du territoire, pourront être organisées.**
- **Dans le cadre de la grande cause de lutte contre l'exclusion, des référents pivots seront mis en place.**
- **La réflexion sur le futur accueil commun intégrera la question des échanges de données utiles entre travailleurs sociaux et instructeurs.** 

(...)

Prestations internes : les mesures internes

(...)

- Les agents des services sociaux souhaitent davantage échanger avec les acteurs du médico-social.
- **Les liens seront renforcés dans le cadre du travail des coordonnateurs sociaux de territoire.** 
- Les agents de la DASES doivent être davantage impliqués dans l'accès des usagers bénéficiaires du RSA aux emplois aidés de la Ville.
- **Les liens entre la DASES et la DRH seront renforcés pour faciliter l'accès des publics accompagnés par la DASES aux contrats aidés proposés par la Ville.** 
- Les métiers de l'action sociale sont souvent méconnus et les connaissances des agents sont insuffisamment mutualisées.
- **Une campagne sur ces métiers sera menée à l'occasion de la mise en place du Nouveau Paris solidaire.** 
- **Une journée annuelle de rencontre des intervenants sociaux parisiens sera organisée.** 

Pratiques culturelles

Pratiques culturelles : 3 mesures phares

Idée : La moitié des Parisiens souhaiterait voir les horaires d'ouverture des bibliothèques étendus.

Action : Outre les ouvertures dominicales, nous expérimenterons des automates de prêt accessibles à des horaires élargis.

Idée : 60% des Parisiens sont demandeurs d'espaces de convivialité dans les musées.

Action : Nous poursuivrons le développement de ces espaces, pour créer davantage de lien entre le musée et l'extérieur et pour favoriser la venue de publics éloignés de l'univers culturel des musées.



Idée : L'offre municipale pour les amateurs de pratiques artistiques est mal connue. Seulement 30% des Parisiens connaissent les Maisons des pratiques amateurs à Paris.

Action : Sur le nouveau site Paris.fr, les Parisiens pourront avoir accès une présentation plus simple et plus complète de l'offre municipale et associative en matière de pratiques artistiques amateurs.

Pratiques culturelles : les autres mesures

Les bibliothèques

1/ Améliorer l'accueil

- Les Parisiens apprécient les animations proposées en bibliothèques mais sont aussi preneurs d'espaces calmes.
- **Les nouvelles médiathèques prévoient toutes les deux types d'espaces. Plusieurs bibliothèques réalisent des travaux pour offrir ces deux ambiances.**

2/ Améliorer l'offre

- La diversité des collections est ce qui plaît le plus aux usagers des bibliothèques municipales. Certains d'entre eux souhaiteraient également participer à la vie de la bibliothèque qu'ils fréquentent.
- **Nous associerons les usagers aux projets menés par les bibliothèques et médiathèques municipales. Là où l'espace s'y prête, des ateliers de loisirs créatifs pourront être proposés par des Parisiens.**
- **5 bibliothèques proposent déjà du soutien scolaire avec des jeunes en service civique ; cette initiative sera étendue à d'autres établissements.**

(...)



Pratiques culturelles : les autres mesures

(...)

3/ Faciliter l'accès au service public

- Ils sont 68% à vouloir fréquenter les bibliothèques le dimanche, en particulier les familles et les étudiants.
- **Une concertation avec les personnels de la Ville et leurs représentants va être lancée à l'automne pour ouvrir davantage de bibliothèques le dimanche avec un maillage sur le territoire parisien. Quatre sont déjà ouvertes le dimanche : François Truffaut (1er), Françoise Sagan (10e), Marguerite Yourcenar (15e) et Marguerite Duras (20e).**
- Les Parisiens interrogés souhaitent la généralisation des boîtes de retour de livres à l'extérieur des bibliothèques.
- **Beaucoup de bibliothèques disposent de boîtes à livres et nous pourrions systématiser leur installation lorsque la configuration des lieux et le respect du plan Vigipirate le permettront.**
- L'accès des publics handicapés aux bibliothèques de la Ville est un enjeu très important.
- **Nous développerons le travail avec les centres d'accueil de jour pour faciliter l'accès des publics handicapés.**

Pratiques culturelles : les autres mesures

Les pratiques amateurs

87% des Parisiens qui ont une pratique artistique chez eux préféreraient pratiquer dans un équipement adapté à leurs besoins. Les Parisiens qui fréquentent les Ateliers Beaux-Arts de la Ville estiment à 93 % que les cours et ateliers proposés sont de qualité.

Améliorer l'offre

- Les artistes amateurs sont souvent à la recherche de lieux de pratique, pas forcément encadrée.
- **La Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA) ouvrira courant 2016 deux nouveaux lieux dédiés à la pratique amateur, pour les individuels comme pour les groupes. Ces ouvertures viendront enrichir l'offre existante des trois MPAA dans Paris.**

Pratiques culturelles : les autres mesures

Les musées

- Les grands musées de la Ville de Paris sont bien connus des Parisiens : ceux bénéficiant de la plus forte notoriété sont le Petit Palais, le musée Carnavalet, le musée d'Art moderne de la Ville de Paris et les catacombes.
- Les Parisiens ayant répondu au questionnaire qui n'ont pas fréquenté un musée depuis plus d'un an l'expliquent à 64 % par une trop forte fréquentation et la crainte des temps d'attente.
- Parmi ceux qui se sont rendus dans un musée parisien depuis moins d'un an, 78 % y sont allés pour voir une exposition temporaire.

1/ Développer l'information


- Les musées de la Ville sont appréciés, et en particulier les expositions temporaires, mais les Parisiens trouvent qu'elles font l'objet de peu de publicité par rapport à celles des musées nationaux.
- **Nous veillerons à informer davantage sur les expositions temporaires, notamment en direction des publics qui fréquentent peu les musées.**

(...)

Pratiques culturelles : les autres mesures

(...)

2/ Améliorer l'accueil

- L'accueil des touristes pourrait être amélioré grâce aux compétences linguistiques des agents.
 - **Paris Musées équippa ses agents d'accueil de badges identifiant les langues parlées.**
- 
- L'accès aux musées est parfois rendu difficile par les temps d'attente.
 - **Une proposition de billetterie intelligente qui permettra aux visiteurs d'acheter son ticket depuis son smartphone et ainsi d'éviter les files d'attente est proposée dans le cadre du Budget Participatif 2015 et pourrait donc être développée.**
- L'accès de tous aux musées se heurte encore à des barrières sociales.
 - **Paris Musées a déjà mis en place des partenariats avec des acteurs sociaux et propose une politique tarifaire adaptée. Nous conforterons ces partenariats pour familiariser les publics fragiles avec les musées de la Ville.**

(...)

Pratiques culturelles : les autres mesures

(...)

3/ Améliorer l'offre

- 78% des Parisiens qui se sont rendus dans un musée au cours de la dernière année y sont allés pour voir une exposition temporaire.
- **La Ville continuera à organiser des expositions temporaires, notamment pour faire découvrir les musées de la Ville encore peu connus.**
- Certains musées municipaux ont une image de musée un peu « à l'ancienne ».
- **Nous poursuivrons la modernisation de la muséographie pour rendre les visites plus attractives.**
- Les jeunes sont particulièrement intéressés par la possibilité de se retrouver pour des rendez-vous festifs en soirée dans les musées.
- **Ce type d'événements existe déjà dans le cadre de la Nuit des Musées ou de Paris Musées Off et continuera à être développé.**
- Les musées ne se prêtent pas toujours à une visite avec des enfants, ce qui peut être un frein pour les parents.
- **Nous proposerons des visites avec double parcours parents-enfants.**

Sport dans la ville

Sport dans la ville : 3 mesures phares

Idée : Les Parisiens suggèrent l'installation de parcours de jogging dans Paris avec l'indication des kilométrages et temps de parcours.

Action : Le parc sportif Suzanne-Lenglen (15e) est déjà équipé d'un tel parcours et plusieurs projets sont à l'étude, notamment un tracé reliant les deux bois par les berges de Seine.

Idée : 84% des Parisiens aimeraient pratiquer un sport dans l'espace public. Ils sont très demandeurs d'agrès sportifs sur les berges de la Seine et des canaux et dans les espaces verts de la capitale.

Action : Grâce au projet « sport urbain en liberté », voté par les Parisiens dans le cadre du budget participatif, nous allons installer des agrès supplémentaires et des parcours sportifs aménagés dans l'espace urbain et dans les parcs et jardins.

Idée : La course à pied est l'un des premiers sports pratiqués à Paris.

Action : Nous avons prévu plusieurs courses populaires, festives et familiales dans des quartiers qui n'en accueillent aujourd'hui pas ou peu.

Sport dans la ville : les autres mesures

- 51% des personnes qui font du sport dans l'espace public le font généralement seuls, 27 % avec une autre personne et 22 % en groupe. 58 % le font dans un espace vert.
- Le premier motif de pratique du sport dans l'espace public est la gratuité (pour 85% des répondants), et la liberté de pratiquer à toute heure.

1/ Faciliter l'accès au sport

- Les sportifs parisiens demandent des coulées vertes pour vélo, rollers...
- **L'aménagement de l'espace public pour les cyclistes et les rollers, à travers des coulées vertes, est un des enjeux du plan Vélo 2015-2020.**
- Le Bois de Vincennes compte de nombreux équipements sportifs mais leur accessibilité en transports peut être difficile.
- **Cette accessibilité sera prise en compte dans le cadre de la restructuration du réseau de bus en cours de discussion avec la RATP qui fera l'objet d'une concertation à l'automne.**
- **L'éclairage pour les activités sportives en fin de journée et début de nuit sera aussi amélioré.**

(...)

Sport dans la ville : les autres mesures

(...)

- Les Parisiens souhaiteraient avoir plus de petits terrains de sport en centre ville (pour le foot et le basket notamment).
- **En plus des terrains de sport déjà en accès libre, le projet « sport urbain en liberté » voté au budget participatif nous permettra de créer des terrains de sport urbain supplémentaires en accès libre, dont au moins 5 dès 2016.**
- La pratique du sport dans l'espace public se heurte à la question de la mise à l'abri des effets personnels.
- **Dès l'allègement du plan Vigipirate, nous étudierons la possibilité d'implanter des casiers à l'entrée de certains parcs et jardins.**
- Pour les utilisateurs des courts de tennis municipaux, l'amélioration du système de réservation des courts est la priorité.
- **La refonte du système de réservation des cours de tennis sera engagée en tenant compte des suggestions des Parisiens.**



Sport dans la ville : les autres mesures

2/ Améliorer l'offre

- Parmi les obstacles à la pratique dans l'espace public, les Parisiens citent à 29% l'absence d'ouverture en continu des lieux de pratique (espaces verts en particulier), la mauvaise localisation ou l'absence de disponibilité des espaces (25%), la circulation automobile (23%) ou encore le fait de pratiquer seul (21%).
- Les cyclistes parisiens sont très demandeurs de davantage de pistes cyclables sécurisées.
 - **700 nouveaux kilomètres de pistes cyclables sont programmés dans le cadre du plan vélo.**
- Parmi les aménagements utiles de l'espace urbain, les Parisiens demandent plus de skate parks.
 - **Des lieux d'implantation sont en cours d'identification. Un premier skate park éphémère sera mis en place cet été sur la place de la Bastille.**
- 76% des usagers souhaitent plus de courts de tennis couverts pour pouvoir jouer malgré les intempéries.
 - **8 nouvelles couvertures de courts sont déjà prévues. En outre, la couverture d'une dizaine de courts de tennis sera soumise au vote du Budget participatif en 2015 dans plusieurs arrondissements.**

Sport dans la ville : les autres mesures

3/ Développer l'information

- Les sportifs amateurs jugent que l'offre sportive à Paris est large mais l'information souvent difficile à trouver.
- **Dans tous les équipements et sur Paris.fr, le planning d'occupation des équipements de la Ville, avec les activités proposées, la tranche d'âge et l'association responsable sera accessible.**
L'offre sportive municipale est également en cours de refonte pour être plus lisible.
- La plupart des Parisiens ignorent qu'il existe des chemins de grande randonnée à Paris.
- **Nous rendrons ces parcours plus visibles en lien avec le comité départemental de randonnée.**



Sport dans la ville : les autres mesures

4/ Améliorer l'accueil dans les piscines

- Parmi les répondants au questionnaire, le sport le plus pratiqué est la natation, suivie par la gymnastique et la course à pied.
- Les Parisiens aimeraient une amélioration de la convivialité des piscines.
- **Le plan Nager à Paris prévoit une amélioration du confort des espaces d'accueil et un rôle accru des maîtres-nageurs pour faciliter la cohabitation entre différents types d'usages.**
- La natation et les activités aquatiques font partie des sports les plus pratiqués à Paris. Les Parisiens souhaiteraient mieux connaître les temps de forte affluence pour mieux choisir leurs moments de pratique.
- **Nous allons expérimenter différents procédés de mesure de la fréquentation en temps réel des piscines afin de pouvoir diffuser une information fiable sur paris.fr**